

ASSEMBLEE GENERALE 4 JUILLET 2026

L'Assemblée Générale du Centre Pêche Camarguais, convoquée le 8 juin 2026 par Bruno Lacroix, son président, s'est tenue le 4 juillet 2026 à 17 heures, au club house du Yacht Club de Port Camargue

Etaient présents les membres du Comité Directeur, Bruno LACROIX, président, Benjamin COLAS, vice-président, Vincent NOLORGUES, trésorier, Marc DOLE, Serge GADEA., Eric GONZALEZ, Véronique SANCHEZ

Sont présents Mme Simone FALCE secrétaire générale de la FFPM et Pierre FALCE président du Comité régional Occitanie Pyrénées Méditerranée de la FFPM.

- ✓ En amont de l'assemblée à partir de 16h30 le CPC a procédé à la remise des bagues récupérées le matin même.
- ✓ Le quorum étant atteint avec 41 équipages présents ou représentés sur un total de 55 l'Assemblée Générale peut se dérouler.
- ✓ Le président Bruno LACROIX ouvre la séance par un mot d'accueil et de remerciements.
Il présente le rapport moral qui est validé à l'unanimité.
- ✓ Vincent NOLORGUES présente le bilan financier. Ce bilan bénéficiaire de 15 179,94€, principalement du fait d'encaissement de créances diverses et d'une diminution de dépenses internes. Le bilan et le report à nouveau sont validés à l'unanimité
Le budget prévisionnel est détaillé et est validé à l'unanimité.
- ✓ En l'absence de Frédéric LERDA, secrétaire, Vincent NOLORGUES expose en détail la procédure obligatoire en cas de capture d'un thon ainsi que les règles de quotas à respecter scrupuleusement.
- ✓ Suite à la démission d'un membre du Comité Directeur, selon les statuts, le président propose pour compléter la liste Sarah BENLARBI qui est élue à l'unanimité.
- ✓ Simone FALCE, secrétaire générale de la FFPM, et son mari Pierre, président de la région Occitanie, interviennent pour apporter des éclairages supplémentaires sur différents sujets.
- ✓ Bruno LACROIX s'étend sur le Concours National Haute Mer dont la FFPM a confié l'organisation au CPC du de Port Camargue du 6 au 8 août. Un budget prévisionnel spécifique est présenté et validé.
- ✓ Suite à l'élection de ce jour Le Comité est donc :
Président : Bruno LACROIX
Vice-président : Benjamin COLAS
Secrétaire : Frédéric LERDA
Trésorier : Vincent NOLORGUES
Membres : Sarah BENLARBI, Marc DOLE, Serge GADEA, Eric GONZALEZ, Cyril HUOT, Véronique SANCHEZ

Le président clôture la séance à 18h30 et invite tous les participants au buffet offert par l'association.

Le président Bruno Lacroix



EQUIPAGES PRESENTS OU REPRESENTES

A CLAUDE, AGAPIE, BARRACUDA, CORYPHENE, DARIA, DRAJ, DYVIR 5, ESPERANCE, FAVI, FELAJAVA, FLORIANIS, GABIN II, MILOU, IGLOO, IRIS, JASMIR, LAU, LE BRIGAND, LONI, LOUBAGADA, LUNA, MAUPITI, MILVUS, MIND, MISTRAL II, PAPIK, PATACLET, PTIT CHARLES, PLOUF, SAMSARA IV SANKUKAI, SEA FORCE ONE, THIBAUT, THON'AIR II, TITOU 2, TRIONIE, ULYSSE IV, VITTORIO, VOLKA, WALOULOU, ZOZOUTE



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

ASSEMBLEE GENERALE
4 juillet 2026

ORDRE DU JOUR

- ✓ **Mot du président**
- ✓ **Bilan financier**
- ✓ **Procédure des bagues au CPC**
- ✓ **Concours National Haute Mer**
- ✓ **Election d'un membre du Comité Directeur**
- ✓ **Intervention FFPM**
- ✓ **Questions diverses**



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Mot du Président



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Résultat 2026

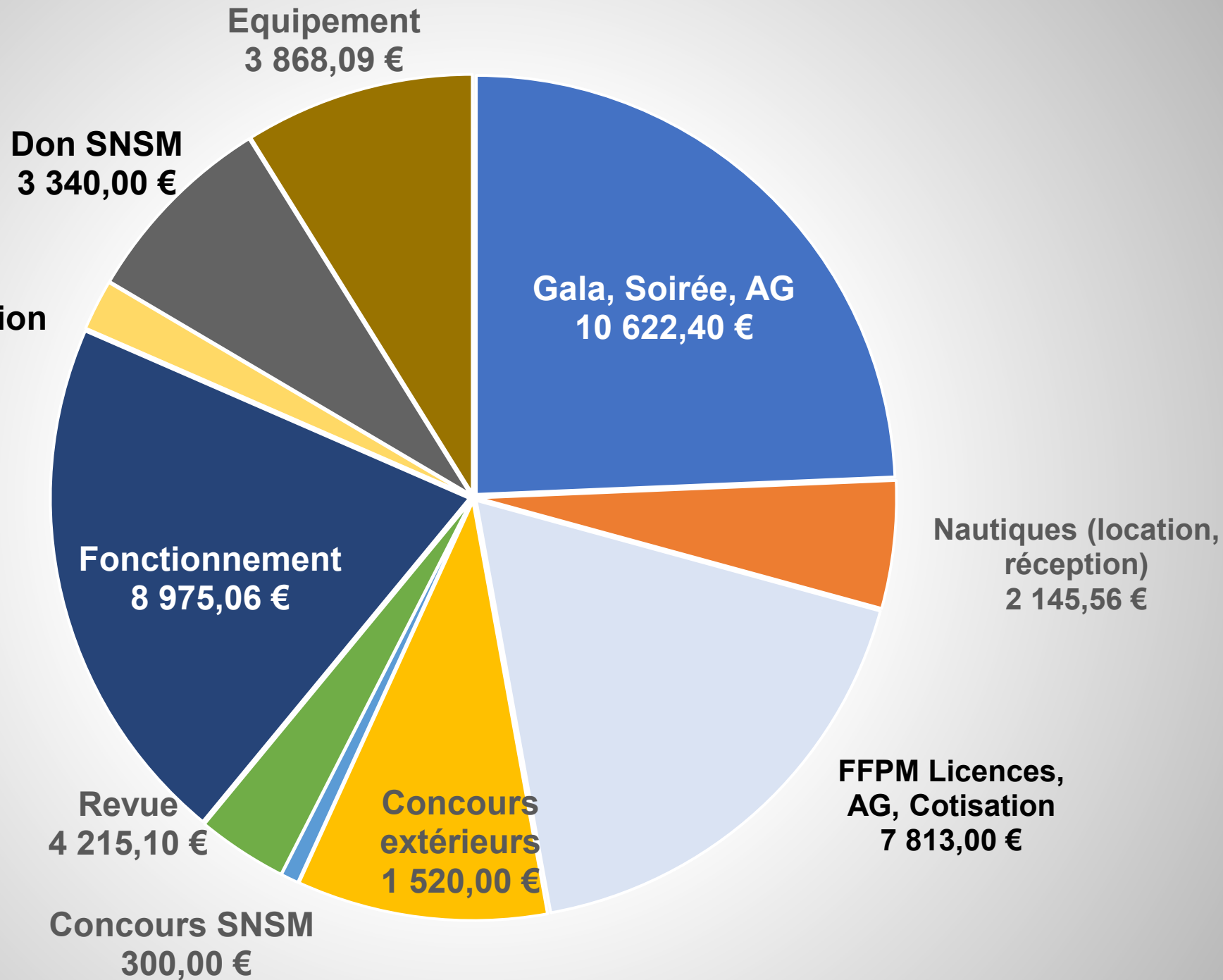
Compte de Résultat

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges			Produits		
	N	N-1		N	N-1
6011 Achats stockés 1		234,42	7062 Recettes manifestations	320,00	983,50
60222 Produits d'entretien	29,12		7063 Recettes gala	105,00	870,00
60225 Fournitures de bureau	18,64	95,04	7064 Publicités / Partenariat	14.600,00	14.150,00
6043 Impression	3.322,80	3.658,80	7066 Divers	1,98	1.122,00
6044 Conception Revue	870,00	870,00	7067 Participation repas	870,00	94,00
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	51,80	38,04	707 Ventes de marchandises		15,00
6064 Fournitures administratives	69,52	31,81	7071 Vente Casquette		45,00
6065 Fournitures Bar / Buvette	74,60	55,75	7072 Vente Tee-shirt		240,00
6068 Autres matières et fournitures			7073 Vente gobelets		35,00
6072 Achats Bar / Boissons / Nourriture	5.053,72	3.903,34	7074 Vente Nettoyant		15,00
6073 Achats d'équipements	3.978,09		7081 Inscription Concours	576,00	5.904,00
6074 Achats Lots		1.972,00	741 Communes	6.473,54	6.417,22
6132 Locations immobilières	3.473,54	3.417,22	756 Cotisations-Adhésions	20.160,00	21.770,00
6133 Locations divers		50,00	7581 Dons CPC		100,00
6151 Entretien locaux	56,00	113,50	7582 Dons SNSM	3.466,00	410,00
6161 Assurances AXA	1.109,97		759 Remboursement divers	393,13	
6168 Autres assurances		1.020,12	763 Remboursement Banque	43,50	80,02
6184 Outils de gestion administrative	257,40	577,80	7671 Intérêts des comptes rémunérés	512,44	369,66
6232 Foires et expositions	1.173,60	964,80	772 Produits sur exercices antérieurs	2.250,00	8.132,43
6238 Matériels et Objets de Communication	780,00	2.266,47			
6241 Inscription Concours	2.096,00	1.920,00			
6242 Organisation Concours		1.122,00			
6243 Fournitures Concours		1.075,00			
6252 Repas du Bureau	1.162,12	443,10			
6253 Frais déplacement	421,38				
6254 Repas membre bureau	405,40				
6255 Repas-Invitations	407,00				
6256 Missions membres bureau	778,00	1.162,25			
6257 Réceptions	4.739,62	4.627,66			
6258 Animations	1.100,00	600,00			
6261 Affranchissements	7,14				
6264 Frais Informatique et Internet	363,41	792,20			
6265 Autres frais postaux	169,00				
6271 Frais tenue de compte	46,85	57,56			
6272 Agios	9,05				
6273 Frais de virement	20,25	28,85			
6274 Frais Cartes bancaires	116,00	84,73			
6571 Don SNSM	3.340,00	2.000,00			
6581 Affiliation (fédération, ligue District,oms)	100,00	100,00			
6582 Licences FFPM	7.370,00	8.665,00			
6583 Remboursement de trop versé	500,00	50,00			

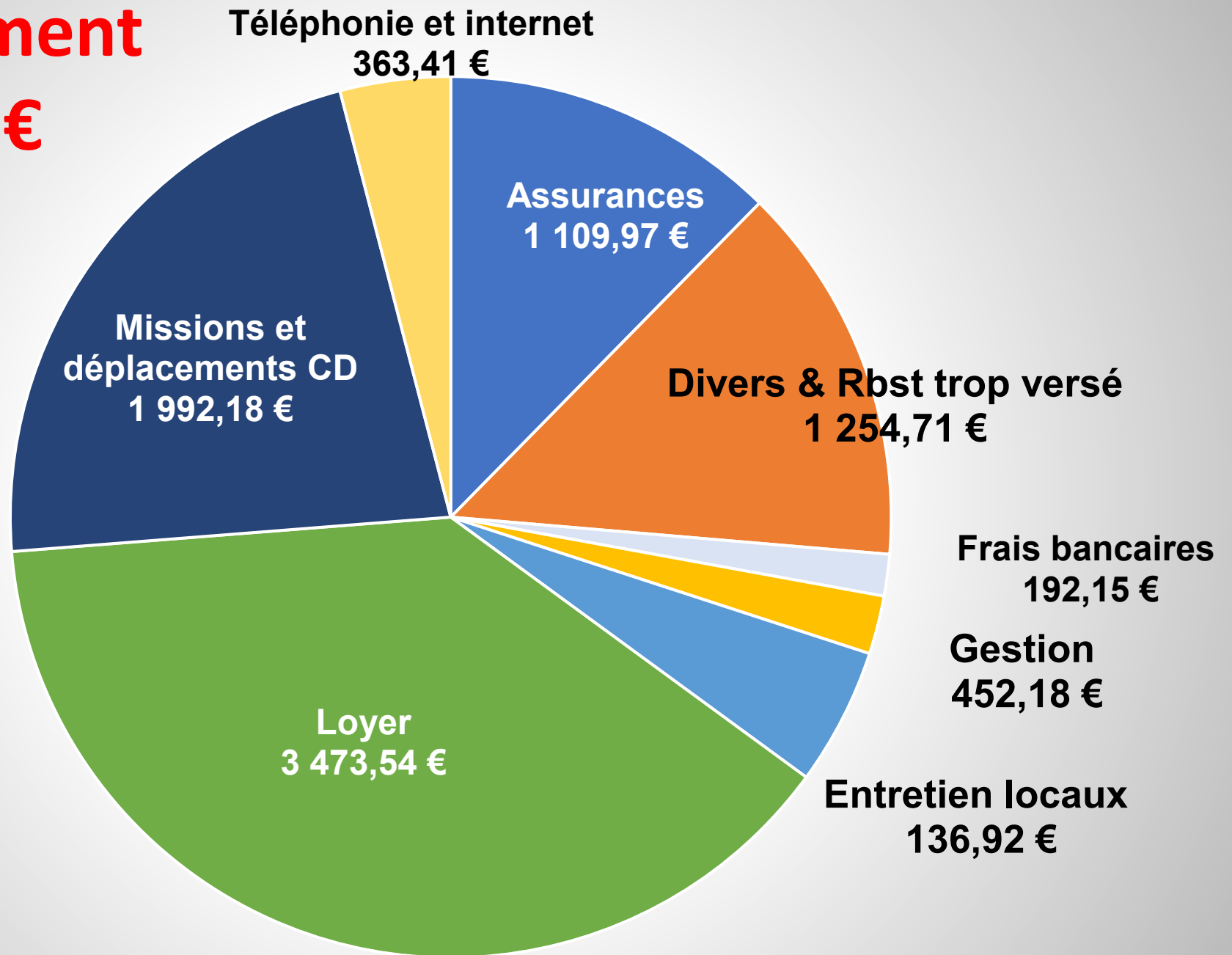
Charges		N	N-1	Produits		N	N-1
659	Frais divers	178,71					
672	Charges sur exercices antérieurs		3.575,43				
Total I.Charges		43.648,73		Total I.Produits		49.771,59	60.752,83
86. Emploi des Contributions volontaires				86. Emploi des Contributions volontaires			
860	Secours en nature			870	Bénévolat		
861	Mise à disposition gratuite de biens			871	Prestations en nature		
864	Personnel bénévole			875	Dons en nature		
Total II.Charges Exceptionnels				Total II.Produits Exceptionnels			
Total I + Total II		43.648,73	45.572,89	Total I + Total II		49.771,59	60.752,83
				Résultat Net de l'Exercice		6.122,86	

Charges **43 648,73 €**

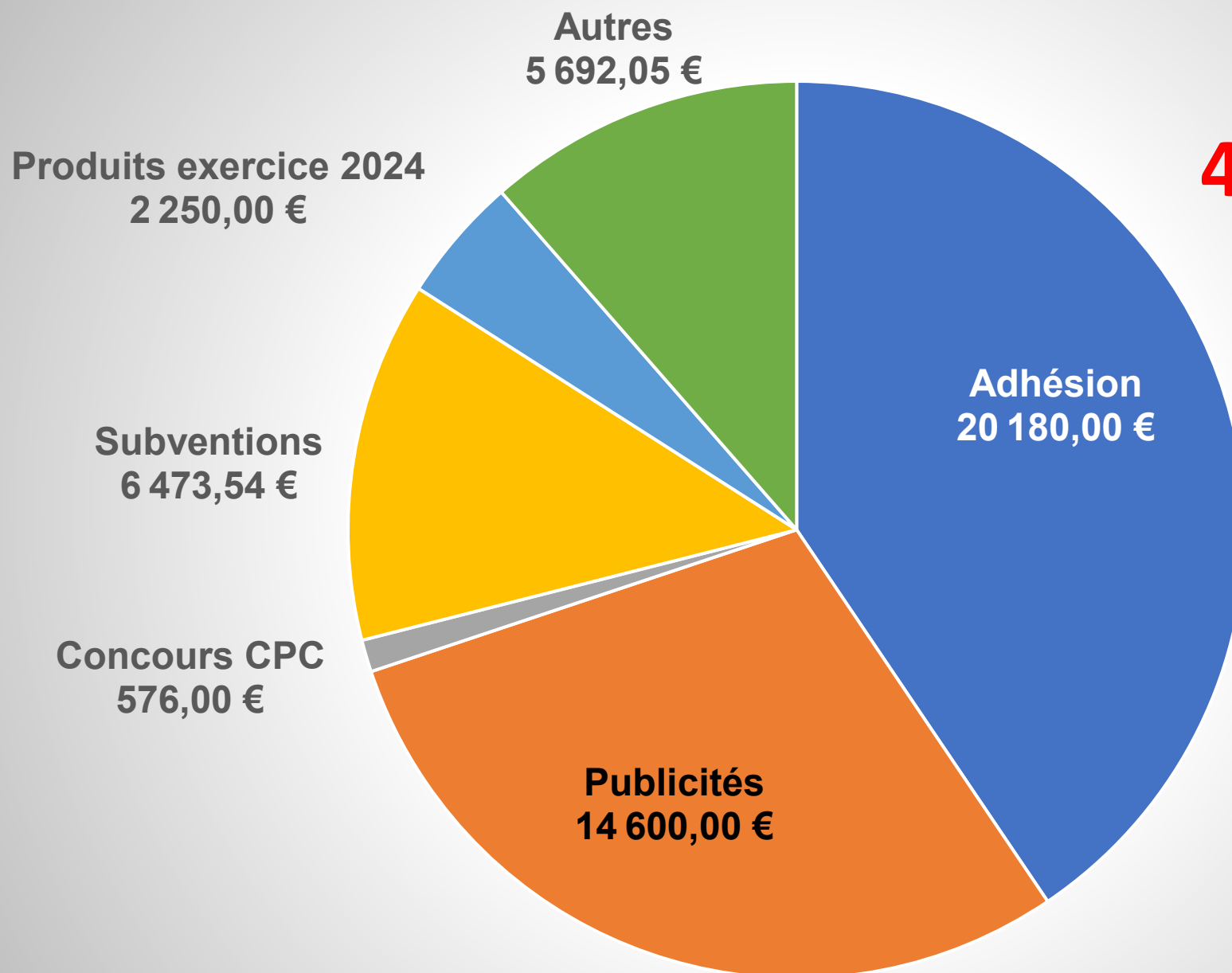


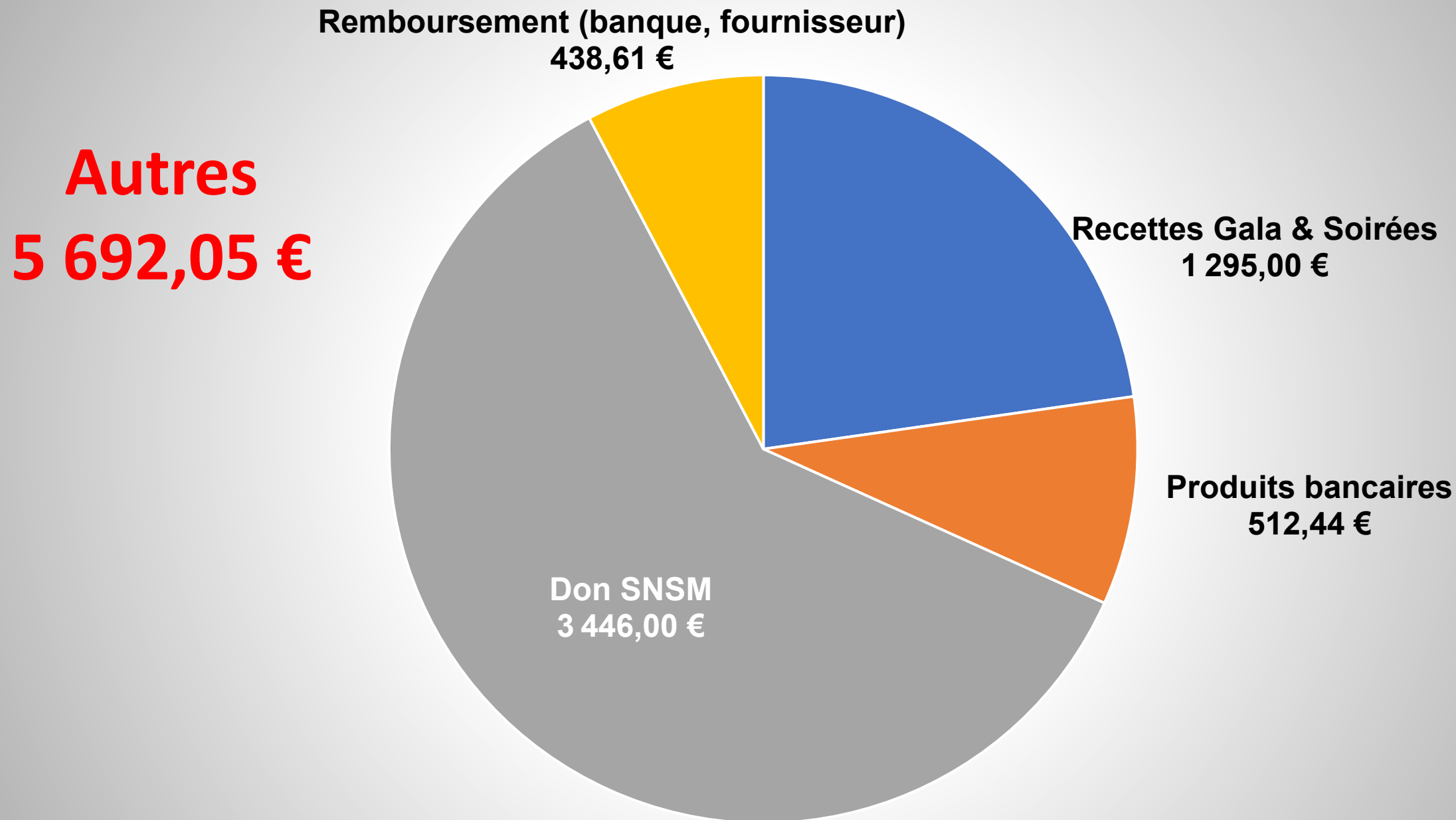
Fonctionnement

8 949,06 €



Recettes 49 771,59 €





RESULTAT 2025

CHARGES

43 648,73 €

RECETTES

49 771,59 €

BENEFICE 6 122,86 €

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2025

Compte CRCA 85163594124	4 091,49 €
Livret	25 012,44 €
Caisse	100,00 €
Livret	29 203,93 €

A noter

Produits sur exercices antérieurs 2 250 €



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Vote Résultat
Vote report à nouveau



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Prévisionnel 2026

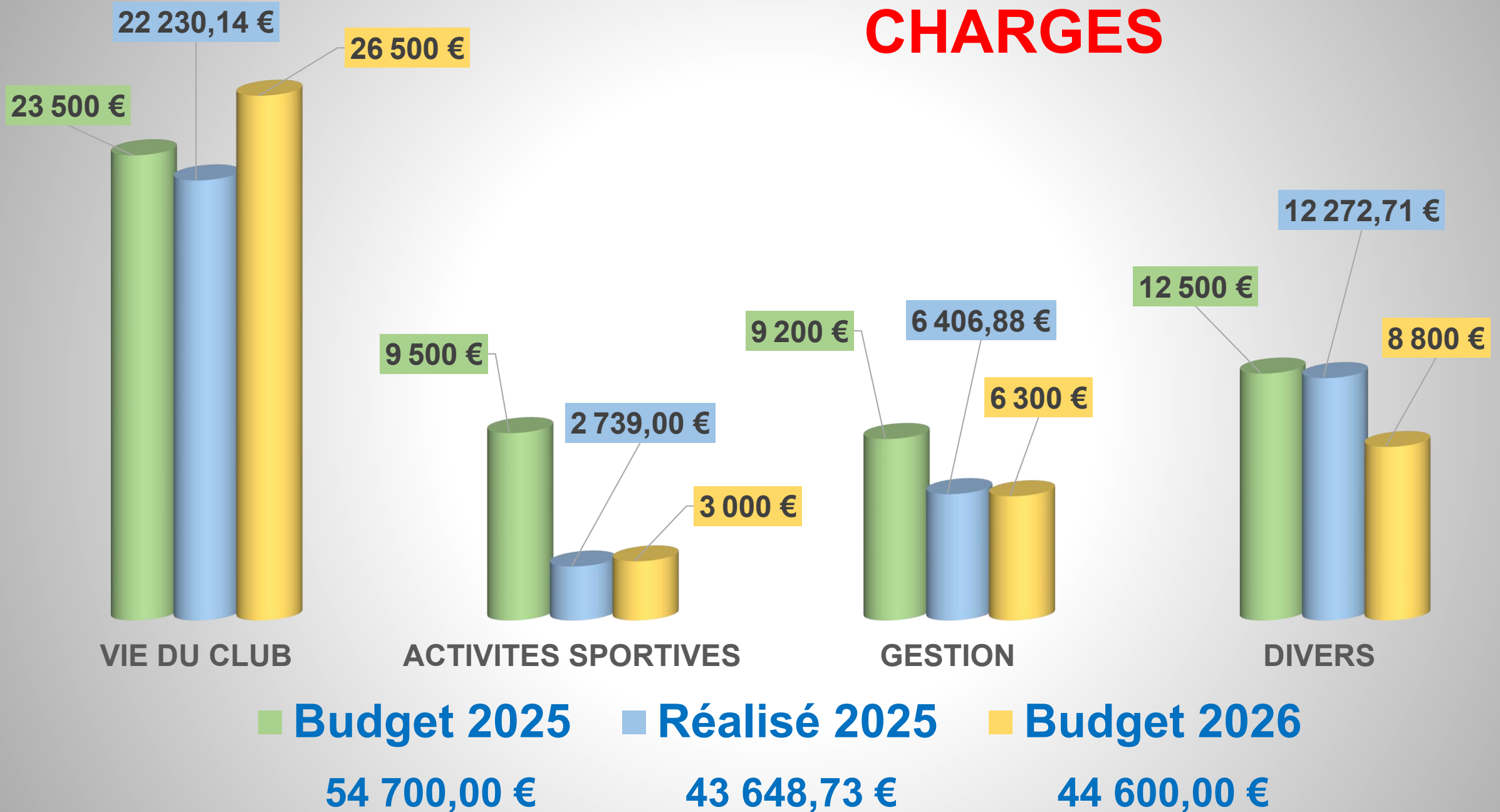


Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

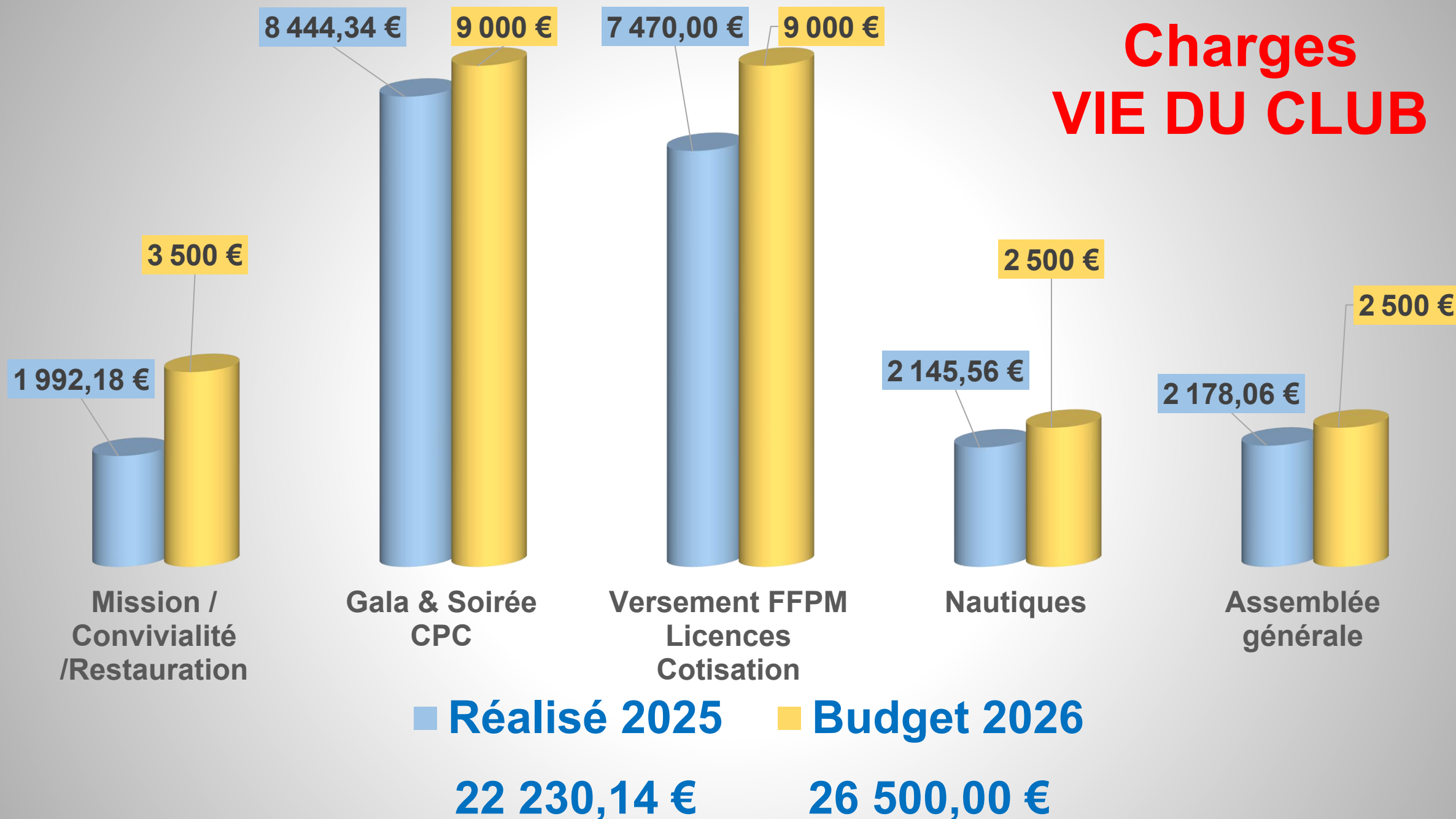
Prévisionnel 2026

CHARGES

CHARGES



Charges VIE DU CLUB



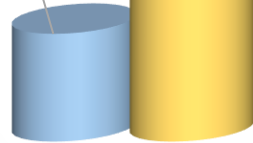
Charges ACTIVITES SPORTIVES

576,00 €



Conours CPC

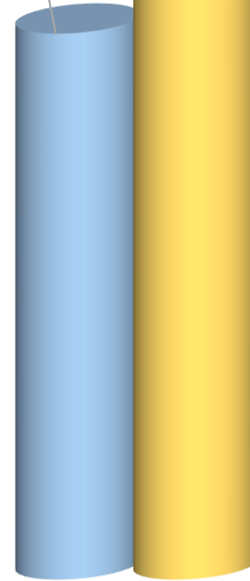
300,00 €



Conours SNSM

500 €

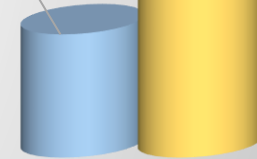
1 520,00 €



Conours extérieurs

2 000 €

343,00 €



AG Réunion FFPM

500 €

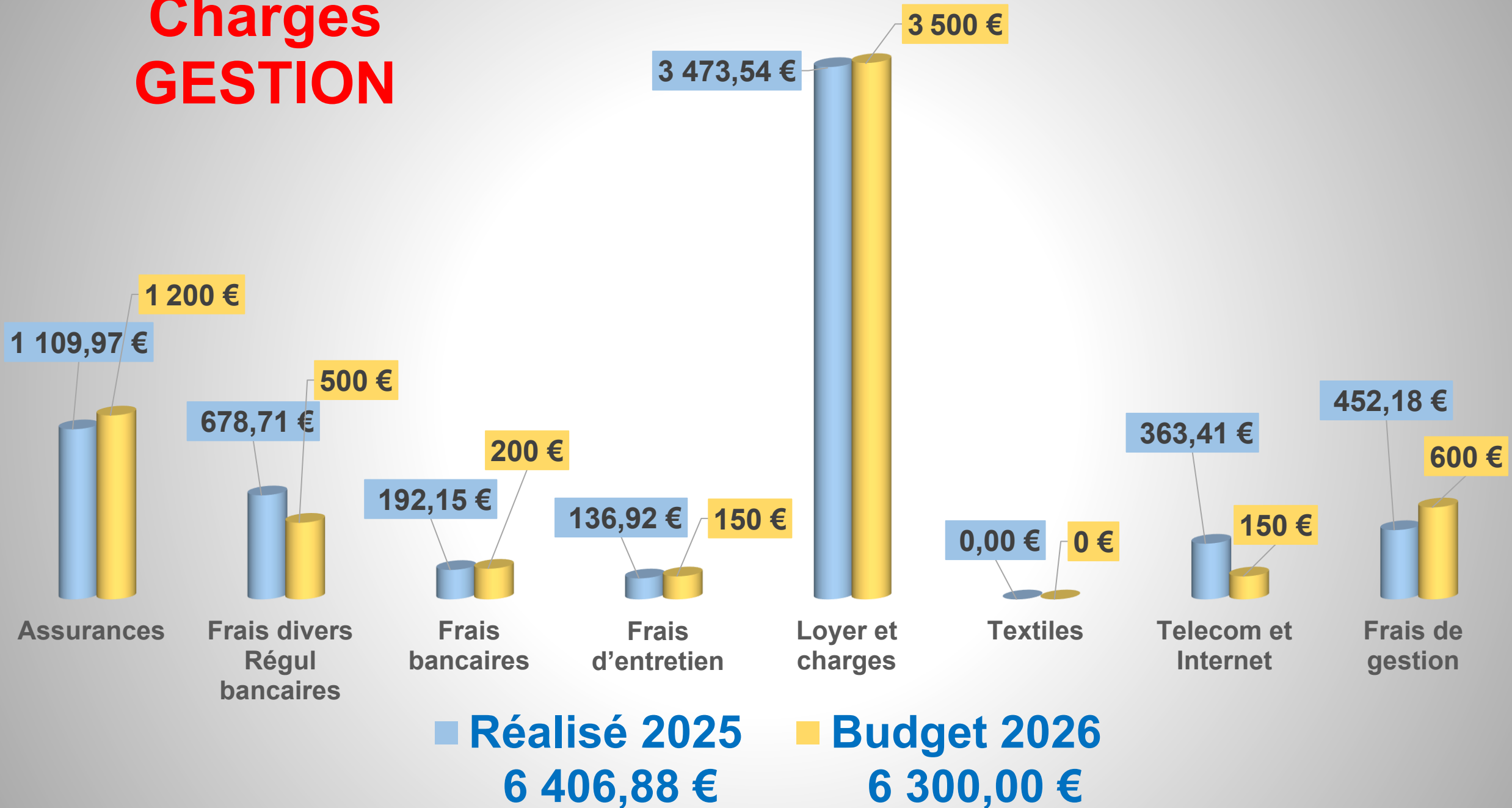
■ Réalisé 2025

■ Budget 2026

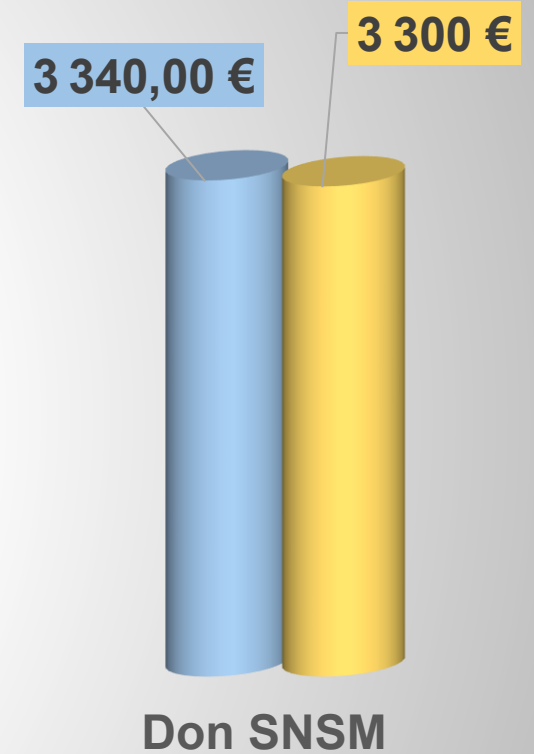
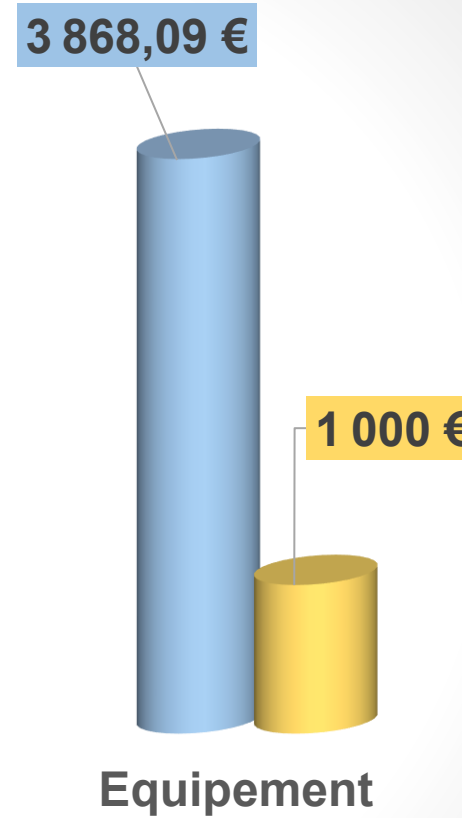
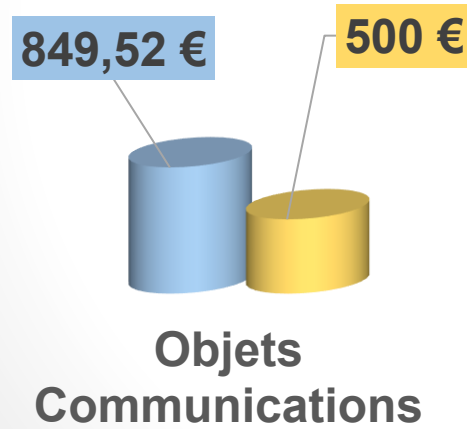
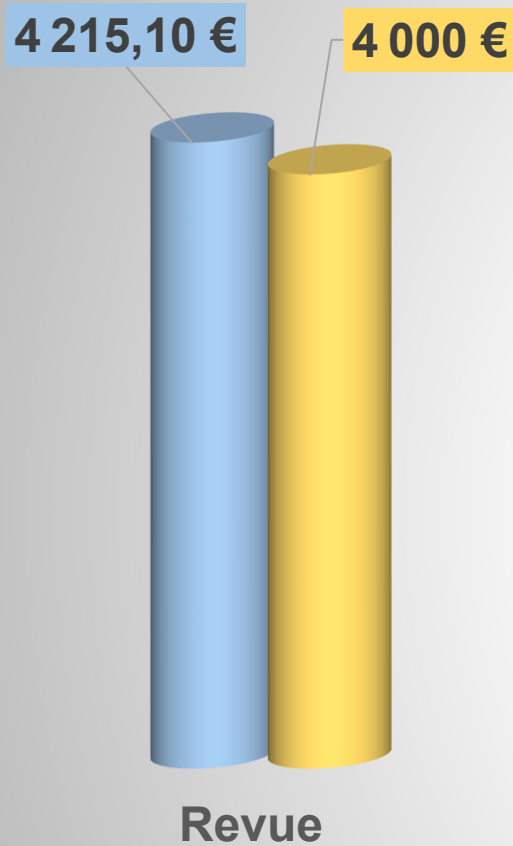
2 739,00 €

3 000,00 €

Charges GESTION



Charges DIVERS



■ Réalisé 2025
12 272,71 €

■ Budget 2026
8 800,00 €

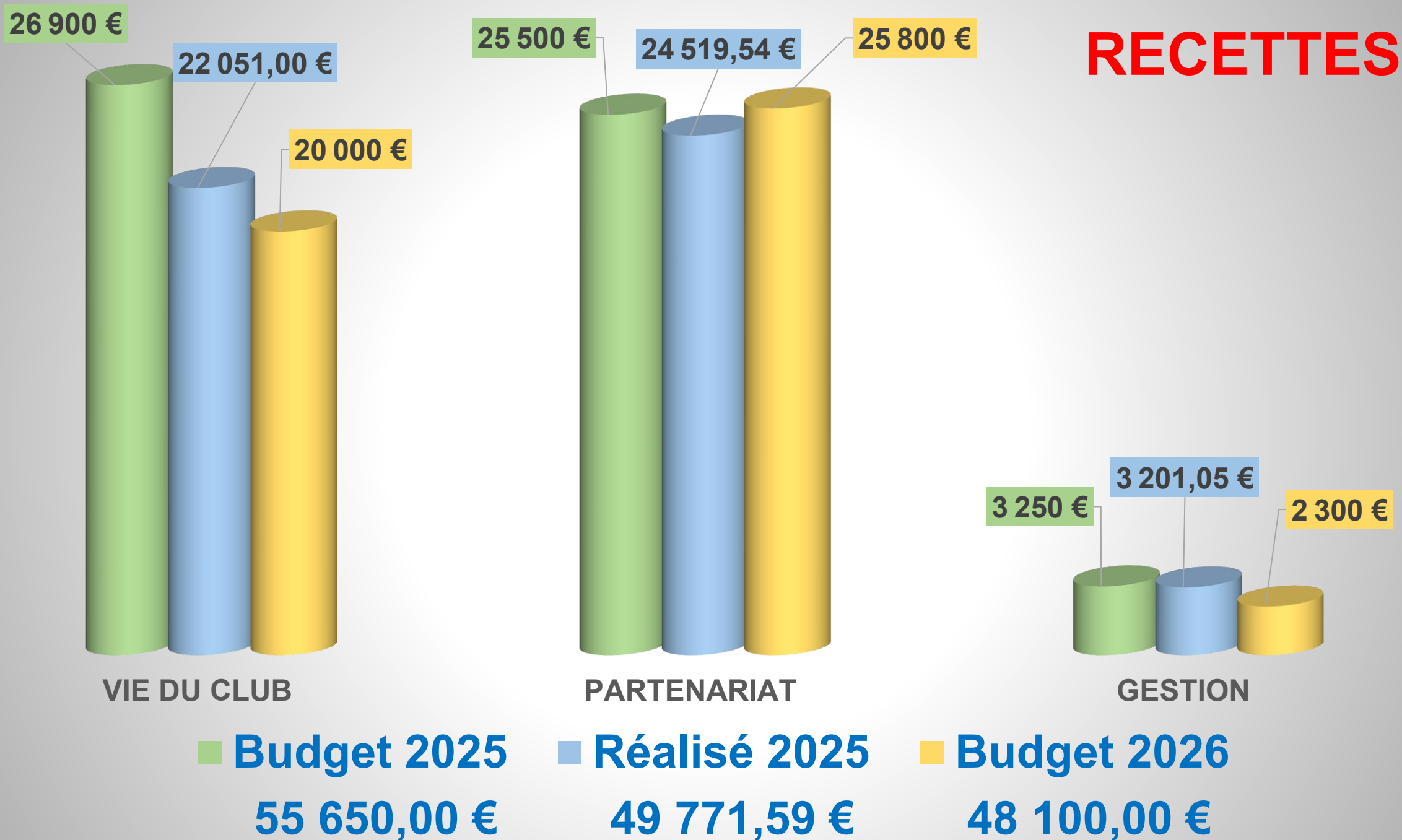


Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Prévisionnel 2026

RECETTES

RECETTES



Recettes VIE DU CLUB

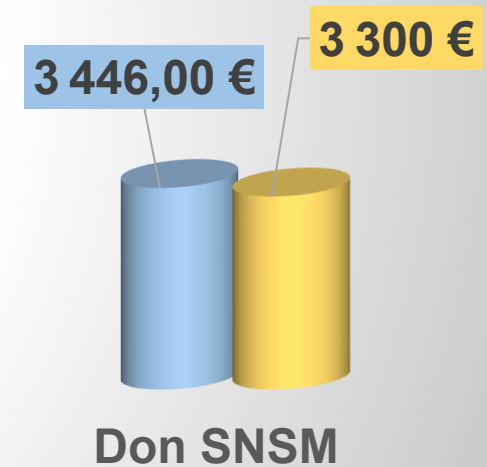
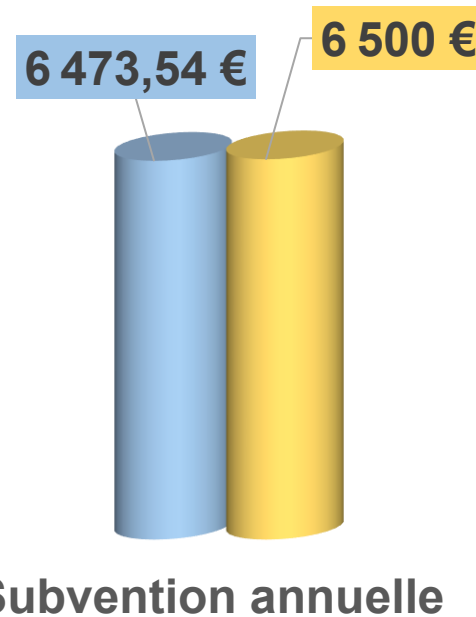
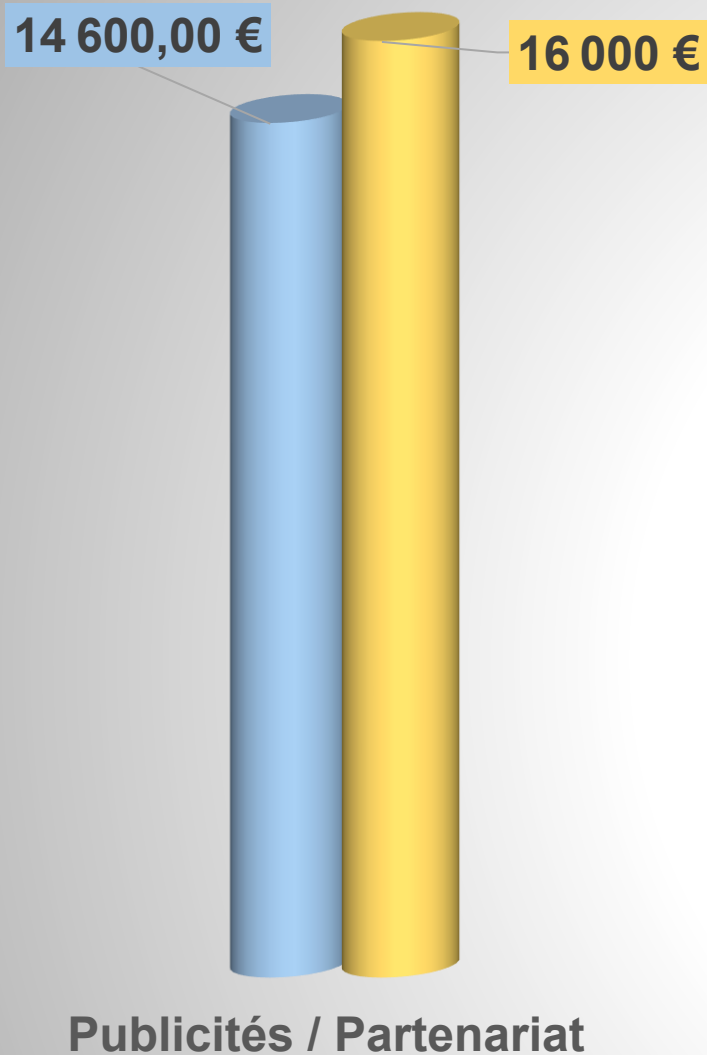


■ Réalisé 2025 ■ Budget 2026

22 051,00 €

20 000,00 €

Recettes PARTENARIAT

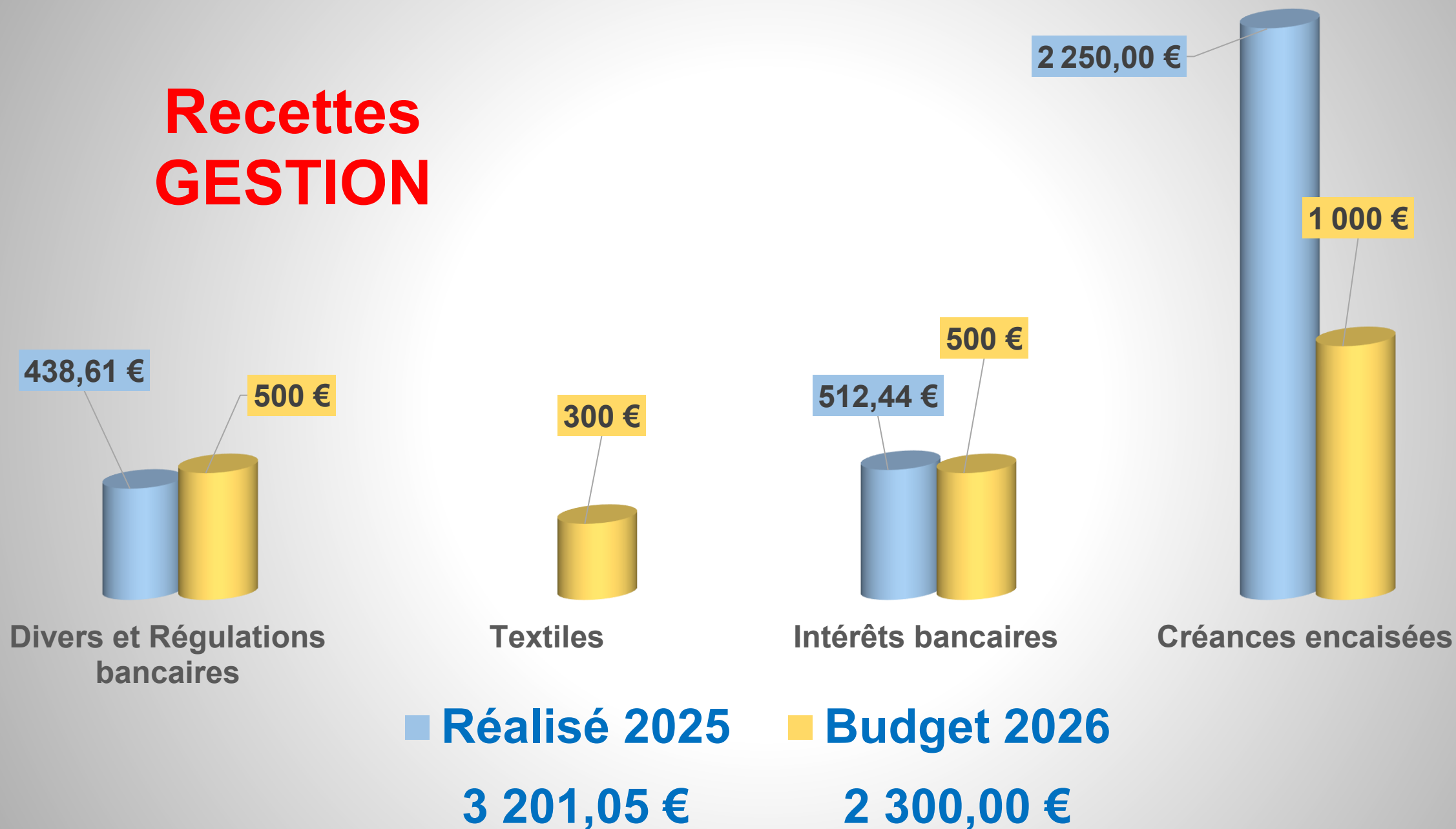


■ Réalisé 2025 ■ Budget 2026

24 519,54 €

25 800,00 €

Recettes GESTION





Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Vote Budget



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

PROCEDURE BAGUES

AU SEIN DU CPC

2026



2026

Périodes de pêche

No kill

1^{er} juin au 15 novembre

avec prélèvement 10 juillet au 16 octobre

Retour obligatoire des bagues : 15 septembre
Redéploiement selon quota restant

L'arrêt des prélèvements peut être notifié
par la FFPM ou le club
selon l'épuisement des quotas

Retour des bagues et redéploiement

- ✓ Si vous arrêtez votre période de pêche pour fin de séjour ou autre raison avant le 15 septembre, il faut rendre la bague dès cette situation et avant votre départ afin de simplifier la gestion des bagues encore disponibles.
- ✓ Si vous ne n'avez pas fermé votre bague, il faut obligatoirement rendre la bague le 15 septembre au plus tard.
- ✓ Des redistributions temporaires seront effectuées en priorisant ceux participent aux activités du club et qui n'auront pas effectué de prise.

Lors de la restitution la bague devra être propre sans traces et non pliée.

3 modes de restitution

- ✓ Envoyez votre bague au club par la poste en suivi ou recommandé,
Centre Pêche Camarguais 5 quai Bougainville 30240 Le Grau du Roi
- ✓ Apportez votre bague au club selon la procédure qui sera précisée,
- ✓ Mettez la bague dans une enveloppe à votre nom et déposez la dans la boîte aux lettres du CPC.

OBLIGATION FINALE:

**Soit à la date fixée par la FFPM,
soit le 20 OCTOBRE 2026 au plus tard
Sinon pénalisation pour le club mais aussi pour vous-même**

PROCEDURE OBLIGATOIRE

EN CAS DE PRISE

2026



en cas de prise _ action 1

Le jour même

dès que possible avertir le CPC par SMS :

Frédéric Lerda_06 16 90 27 53 ou Serge Gadea_06 51 95 93 13

puis les contacter par téléphone le soir même

pour déclarer la prise : longueur-poids (pour contrôle des quotas)

afin de permettre au club de suivre l'évolution du quota attribué

en cas de prise _ action 2

dans les 24 heures, remplir vous-même la déclaration

Déclaration téléchargeable sur le site du club :

<https://centrepêcheacamarguais.sportsregions.fr>

Attention : mettre la position GPS

Avec

L'original à FRANCE AGRIMER, cf diapo suivante

Une copie à Mme Simone FALCE simone.falce2008@gmail.com / T° 06 80 38 88 91

Une copie au club contact@clubcpc.fr

Une copie à garder par vous-même

en cas de prise _ action 3

dans les 24 heures, remplir vous-même la déclaration

Envoi de l'original à FRANCE AGRIMER,
en agrafant la bague à l'endroit indiqué

Envoyer la déclaration avec la bague

en courrier suivi ou A/R

Garder précieusement pour avoir un justificatif en cas de non-réception à :
France Agrimer,

Unité des journaux de bord 12 rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002
93555 Montreuil-sous-Bois Cedex

Si une déclaration est faite à FRANCE AGRIMER sans information au club
et à la FFPM, le responsable ne pourra pratiquer qu'en No Kill la saison
suivante (décision FFPM).



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère en charge
des pêches
maritimes

DÉCLARATION DE DÉBARQUEMENT DE THON ROUGE DANS LE CADRE D'UNE PÊCHE DE LOISIR

Arrêté relatif aux conditions d'exercice de la pêche de loisir réalisant des captures de thon rouge (*Thunnus thynnus*) dans le cadre du plan pluriannuel de gestion du thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée pour l'année 2026

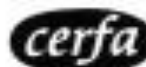
Cette déclaration doit être envoyée dans les 48 heures suivant le débarquement à
FranceAgriMer,

Unité des journaux de bord.

12, rue Henri-Rol-Tanguy, TSA 20002

93555 Montreuil-sous-Bois Cedex.

Une copie de cette déclaration doit être envoyée à la fédération ou à la Direction interrégionale de la mer auprès de laquelle la bague de marquage a été obtenue.



N°14938*15

IDENTIFICATION DU PÊCHEUR DÉCLARANT

Nom, prénom :

N° et voie :

Complément d'adresse :

Code postal : | | | | | Commune :

Téléphone : |

Flora

References

F-509

IDENTIFICATION DU NAVIRE

Nom du navire : _____

N° immatriculation : _____ Quartier d'immatriculation : _____

Pavillon : _____

Indicatif radio (si existant) : _____ ; Longueur hors tout (m) : _____ ; Jauge : _____ ; Puissance : _____

N° d'autorisation de pêche : _____

Propriétaire ou Armateur (si différent du déclarant)

Nom, prénom ou Raison sociale : _____

N° et voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fixe Mobile

Mél : _____

DESCRIPTION DES CAPTURES (AVEC BAGUE DE MARQUAGE OU CAPTURE MORTE ISSUE DU PÊCHER-RELÂCHER)

Poids (kg) : _____ Longueur⁽¹⁾ (cm) : _____

N° de la bague de marquage ⁽²⁾ : _____ Date de la capture : _____

Lieu de la capture : _____ Date de débarquement ⁽²⁾ : _____

Lieu de débarquement ⁽²⁾ : _____

Code postal du lieu de débarquement ⁽²⁾ : _____

Technique de pêche (préciser ici s'il s'agit d'une capture morte issue du pêcher-relâcher) : _____

(1) : La mesure de la longueur est effectuée conformément à l'article 10 du règlement (CE) n° 520/2007 du 7 mai 2007 : « mesure en longueur fourche, c'est-à-dire la distance en projection verticale entre l'extrémité de la mâchoire supérieure et l'extrémité du rayon caudal le plus court ».

(2) : non concerné pour le cas d'une capture morte dans le cadre du pêcher-relâcher.

MENTIONS LÉGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de FranceAgrimer.

PIÈCE À JOINDRE À VOTRE DÉCLARATION

Joindre impérativement la bague de marquage afférente avec son numéro lisible et sans la tige (hors pêcher-relâcher)



Je soussigné(e), _____
autorise l'administration à porter à la connaissance de la Fédération française des pêcheurs en mer, de la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer, de la Fédération française des pêches sportives, de la Fédération française d'études et de sports sous-marins, du Collectif des opérateurs et marins professionnels azuréens et de la Fédération nautique de pêche sportive en apnée, les informations contenues dans la présente déclaration.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et dans la pièce jointe à celui-ci.

Fait le

Signature du **pêcheur déclarant** (obligatoire) :

Signature ou cachet du Président de club (facultatif) :

RÉSERVÉ À FRANCEAGRIMER – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

DATE DE RÉCEPTION : ____ / ____ / ____ ; DATE DU CACHET DE LA POSTE : ____ / ____ / ____ ; N° D'ENREGISTREMENT : _____



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION



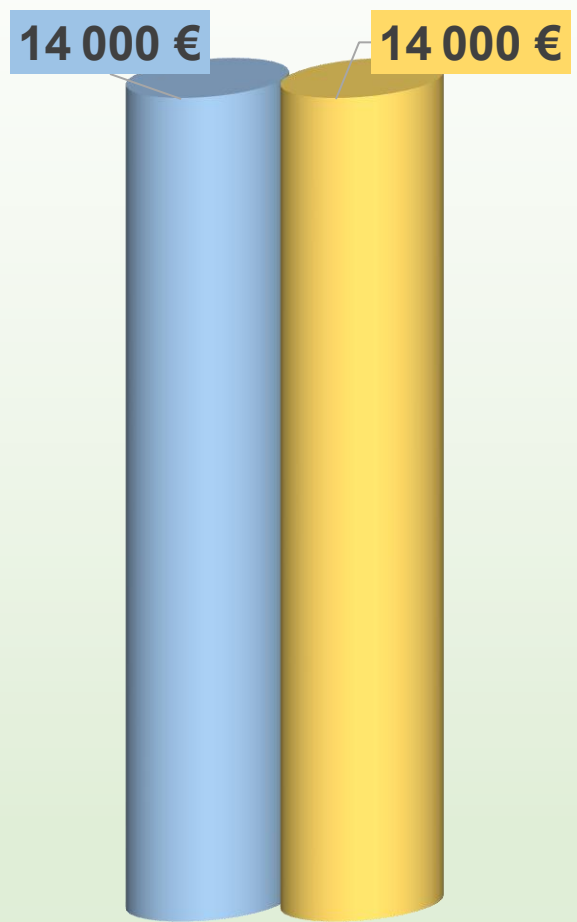
Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Prévisionnel National

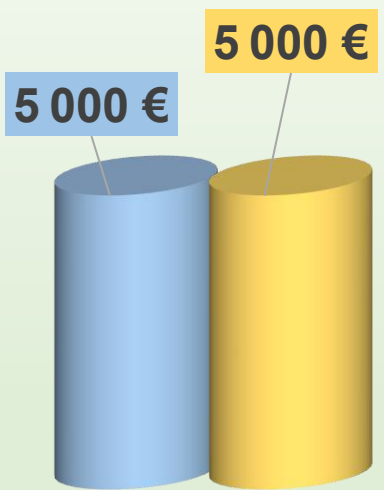
Basé sur 20 bateaux extérieurs / 15 bateaux clubs



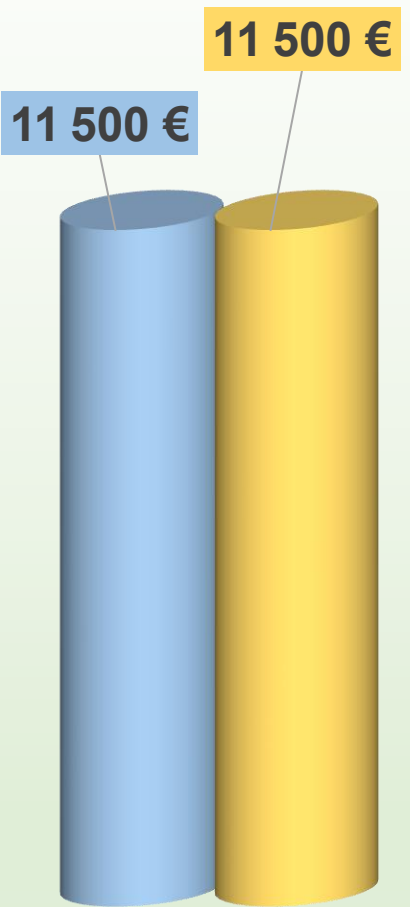
Postes à l'équilibre



Repas soirées



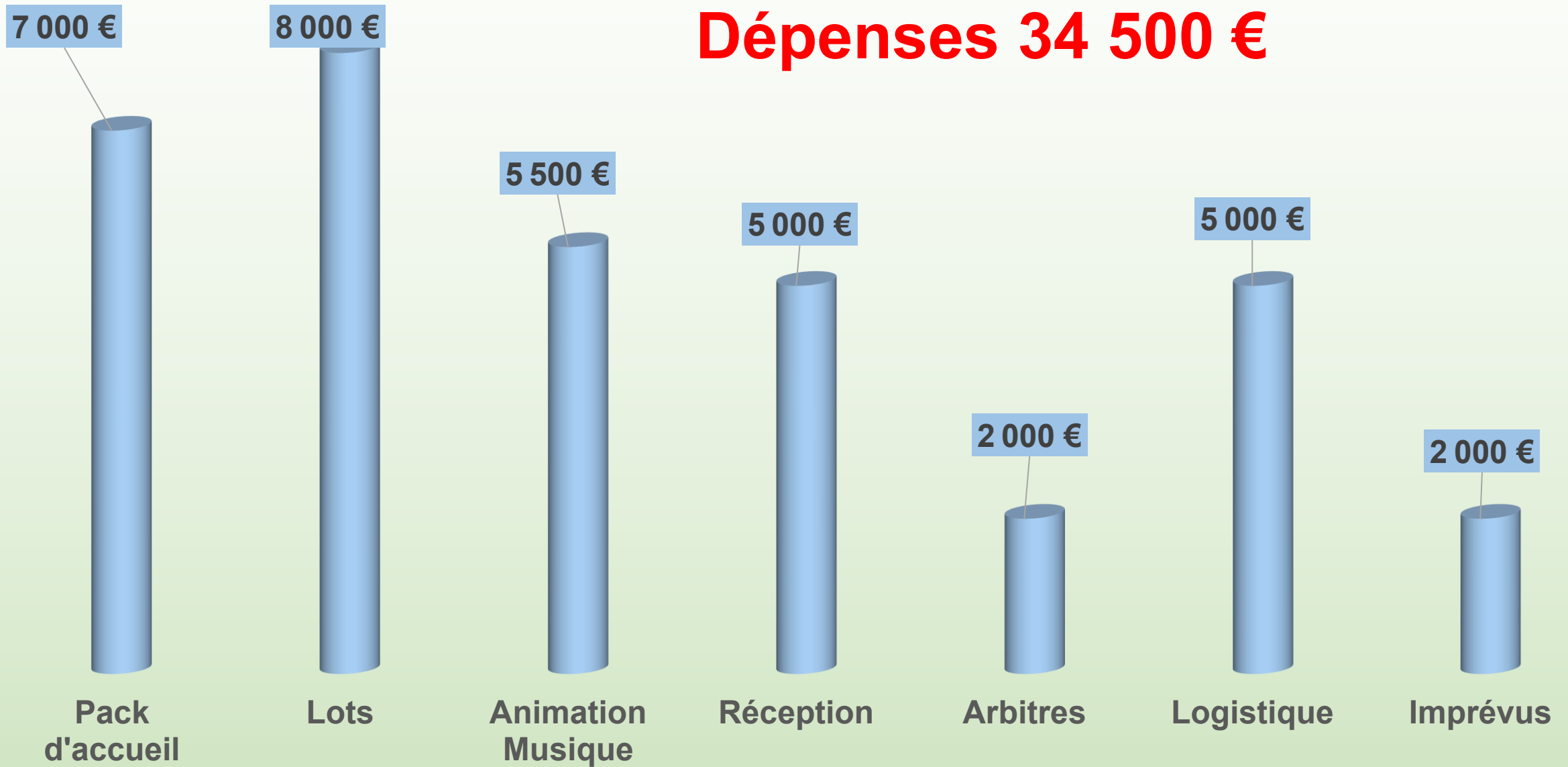
Paniers Repas



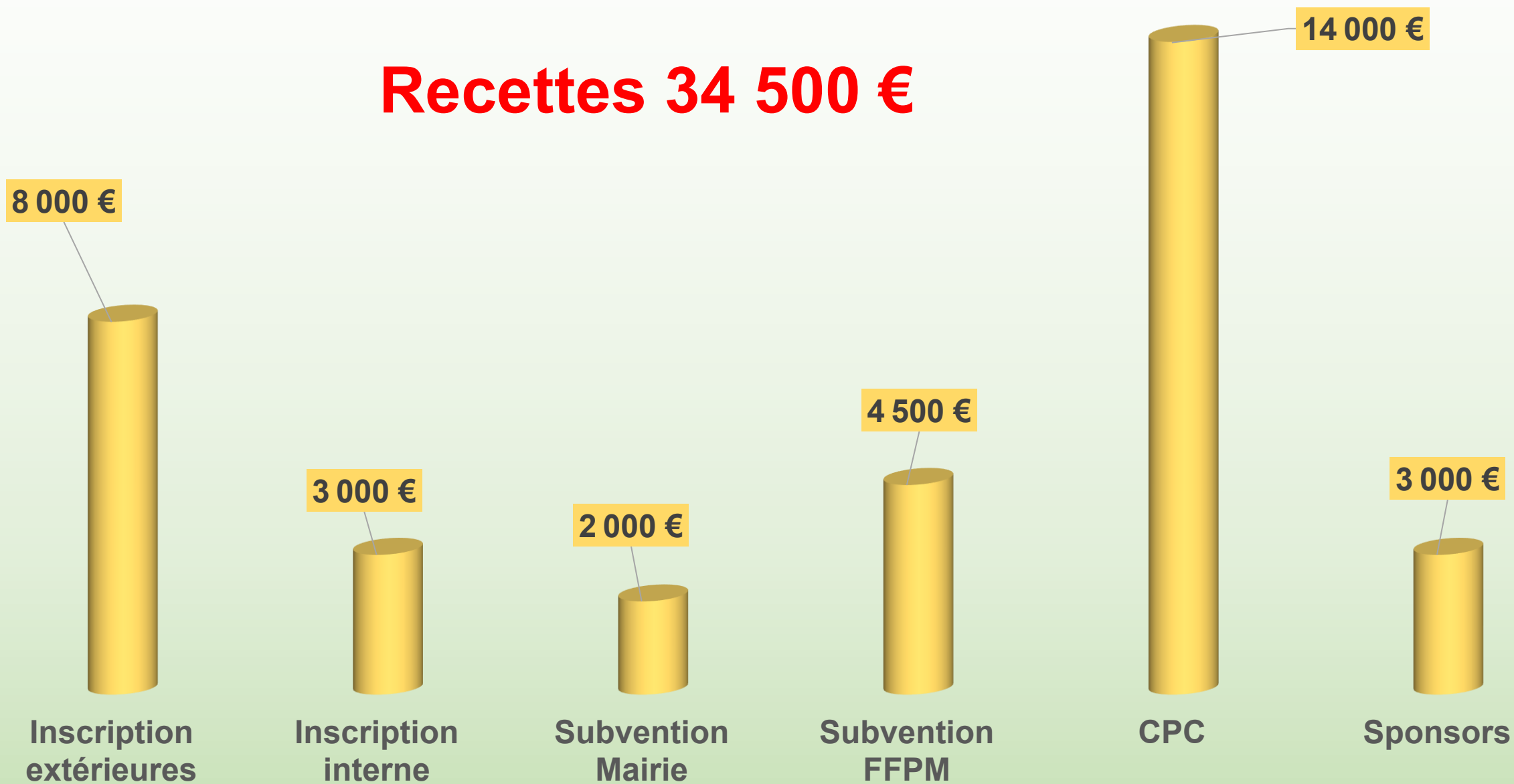
Sardines achats

■ **Dépenses** ■ **Recettes**
30 500 € **30 500 €**

Dépenses 34 500 €



Recettes 34 500 €





Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

**Election d'un membre
au comité directeur**



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Sarah Ben Larbi



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Intervention FFPM

Simone & Pierre



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION

Questions diverses



Centre pêche
Camarguais
SPORT, PÊCHE & PASSION